Document généré le 28 mai 2025 09:04

Continuité

CONTINUITÉ

Ensembles conventuels
Vivre et revivre

Mario Dufour et Jean Bissonnette

Numéro 111, hiver 2006–2007

URI : https://id.erudit.org/iderudit/17519ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Dufour, M. & Bissonnette, J. (2006). Ensembles conventuels : vivre et revivre. *Continuité*, (111), 48–51.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Ensembles conventuels

VIVRE ET REVIVRE

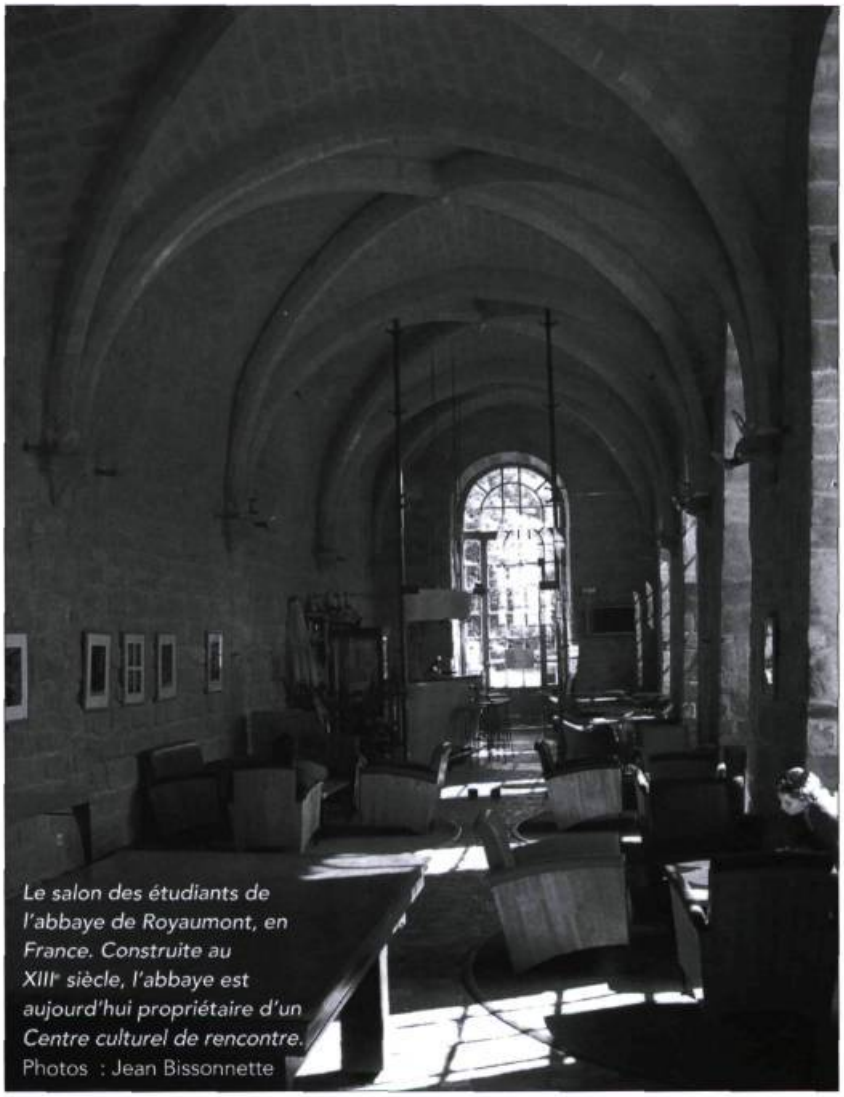

Le salon des étudiants de l'abbaye de Royaumont, en France. Construite au XIIIe siècle, l'abbaye est aujourd'hui propriétaire d'un Centre culturel de rencontre.
Photos : Jean Bissonnette

La situation des ensembles conventuels québécois est précaire et leur avenir, incertain. Peut-on les vouer à un nouvel usage sans sacrifier l'esprit des lieux ? Des projets de requalification réalisés en France et en Catalogne donnent à penser que oui.

par Mario Dufour et Jean Bissonnette

Le 6 juin dernier, la Commission parlementaire sur la culture déposait à l'Assemblée nationale le rapport *Croire au patrimoine religieux du Québec*. Qui dit patrimoine religieux pense d'abord aux églises. Pourtant, le patrimoine des communautés religieuses dépasse ces seuls biens, il témoigne par sa diversité et son importance de la construction du Québec moderne.

Composé d'ensembles bâtis et paysagers, de biens mobiliers et archivistiques, de traditions et de savoir-faire, ce précieux patrimoine mérite une réflexion approfondie afin d'assurer son avenir et d'enrichir nos connaissances quant à son immense influence sur la culture québécoise.

Des projets de recyclage d'ensembles conventuels sont à l'ordre du jour dans plusieurs régions du Québec. Mais comment protéger ce patrimoine en conservant l'esprit du lieu ? La question se pose.

D'abord, en ces temps où notre besoin d'identité cherche des réponses de plus en plus pressantes, qu'est-ce donc que ce *genius loci* ? On pourrait le définir comme la synthèse des différents éléments qui contribuent à l'identité d'un site, lui-même issu d'une alchimie entre le lieu, le temps et ses occupants.

Comment donc faire évoluer le patrimoine conventuel sans évacuer l'esprit qui l'habite ? À l'automne 2005, nous avons effectué une mission en France et en Espagne dans le but d'explorer des pistes de solution transposables au contexte québécois.

Les Centres culturels de rencontre en France

Bien que les relations entre les Églises et l'État français soient complexes depuis la Révolution de 1789 et la loi Combes sur la laïcité en 1905, certaines requalifications d'ensembles conventuels peuvent servir d'inspiration.

Créés en France en 1964, les Centres culturels de rencontre se sont donné pour mission d'associer un grand monument ayant perdu sa fonction originelle et un projet intellectuel et artistique ambitieux qui assurera son sauvetage et sa réhabilitation.

Le ministère français de la Culture et de la Communication investit dans la protection et la conservation des monuments et des sites patrimoniaux alors que les Centres culturels de rencontre s'appliquent à les mettre en valeur. Une quarantaine de projets ont été développés en Europe et un au Québec – le Domaine Forget, dans la région de Charlevoix.

Royaumont, premier Centre culturel de rencontre

Construite au XIIIe siècle par saint Louis, l'abbaye de Royaumont est aujourd'hui propriétaire d'un Centre culturel de rencontre. Sise à une heure de Paris, l'ancienne abbaye a conservé son cloître, son réfectoire et son jardin médiéval. S'y trouvent une école de chant et de danse reconnue internationalement, ainsi qu'une hôtellerie et des services d'organisation de réunions qui génèrent des revenus intéressants, soit plus de 50 % du budget de fonctionnement.

Couvent de la Tourette, un patrimoine moderne

Un autre bel exemple s'incarne dans le monastère dominicain Notre-Dame de la Tourette, à Éveux, près de Lyon. Construit par Le Corbusier en 1964 et classé monument historique, ce couvent, propriété des dominicains français, a été intégré au réseau des Centres culturels de rencontre en 2002. Y est logé un important centre de diffusion du patrimoine architectural contemporain. Universitaires, chercheurs et religieux partagent et animent ce couvent en respectant l'esprit du lieu et en cherchant l'autofinancement requis.

L'approche originale de la Catalogne

La Catalogne offre aussi des exemples de collaboration fort enrichissants. L'histoire récente des relations entre l'Église et l'État espagnol, même si elle s'avère compliquée, est plus proche de celle du Québec.

Épargnée des destructions massives liées aux deux guerres mondiales, l'Espagne recèle un patrimoine religieux d'une richesse inouïe. Le ministère de la Culture de la Catalogne soutient financièrement différentes formes de projets susceptibles de favoriser la conservation et la mise en vie des sites patrimoniaux.

Le monastère de Poblet, un patrimoine mondial

Le monastère de Poblet, à une heure de Barcelone, a été partiellement détruit et spolié en 1840. Au sortir de la guerre civile, un siècle plus tard, une communauté de moines cisterciens revient s'y établir avec l'aide de l'État. En plus de la restauration du gros œuvre prise en charge par le ministère de la Culture de la Catalogne, le gouvernement fournit à la communauté des moyens de subsistance afin de lui permettre de préserver l'esprit du lieu et d'organiser des activités qui mettent le monastère en valeur. Un

Propriété des sœurs clarisses, le monastère de Pedro Alba de Barcelone abrite maintenant un musée en plus de loger les religieuses.

Le monastère de Poblet, situé à une heure de Barcelone, a été remis en état et animé avec le concours d'une communauté de moines cisterciens et de l'État. À droite, l'hôtellerie moderne, très bien intégrée à l'ensemble.

patronat assure l'accueil des quelque 200 000 touristes qui y viennent, bon an, mal an. Les bénéfices de l'exploitation d'un vignoble et d'une hôtellerie moderne intégrée au monastère assurent l'autofinancement du bien classé. Des cours de chant grégorien et de calligraphie y sont offerts dans le respect de la tradition monastique.

Le monastère de Pedro Alba de Barcelone

Propriété des sœurs clarisses, le monastère royal de Pedro Alba de Barcelone est maintenant géré sous bail emphytéotique par le ministère de la Culture de la Catalogne. L'ensemble abrite un musée où est présenté *in situ* le patrimoine exceptionnel de la communauté. Les clarisses occupent une partie du cloître. Les visiteurs, appelés à respecter le silence des religieuses, ont la possibilité de les voir circuler dans le contexte de leurs activités quotidiennes.

POUR UN DÉVELOPPEMENT... DURABLE

Une fois acquise la notion de recyclage sensible du patrimoine religieux se pose la problématique de la durabilité. La survie d'un site est-elle menacée par la fréquentation et par les aménagements qui en découlent ? Comment atteindre l'équilibre entre préservation et développement ? Ces questions sont depuis des années au cœur des préoccupations internationales.

La section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) consacre de nombreux travaux à la gestion des grands sites et à la préservation de l'esprit du lieu : « Complexe, évolutif, fragile, unique, c'est cependant le respect de cet "esprit du lieu" difficile à cerner qui doit dicter le choix de la capacité d'accueil, de l'importance et de la qualité des aménagements, car c'est de lui que dépendent l'attrait et la survie du site », rappelle-t-elle dans *Qu'est-ce que l'esprit des lieux ?*.

Tout changement d'usage d'un monument historique ou d'un site patrimonial est délicat et exige beaucoup d'attention. Afin de ne pas dénaturer les lieux, les projets doivent en protéger l'esprit.

Le Carmel de Montréal, le Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, le monastère cistercien d'Oka, les grands ensembles des communautés religieuses dans l'arrondissement historique de Sillery, pour ne nommer que ceux-là, méritent qu'on réfléchisse à leur avenir en privilégiant des approches originales et respectueuses des personnes qui ont créé ces ensembles et qui en ont entretenu le *genius loci*.

Mario Dufour est président de la Commission des biens culturels du Québec et Jean Bissonnette est directeur de la Capitale-Nationale au ministère de la Culture et des Communications.

La cour intérieure du monastère de Poblet. L'établissement accueille près de 200 000 visiteurs chaque année.

Le réfectoire de l'abbaye de Royaumont a été conservé, tout comme le cloître et le jardin médiéval. Son espace scénique se prête tout à fait aux activités du Centre culturel de rencontre.